



HAL
open science

Licence professionnelle Coordonnateur de prévention, santé-sécurité au travail, évaluation des risques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Coordonnateur de prévention, santé-sécurité au travail, évaluation des risques. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028062

HAL Id: hceres-02028062

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028062v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordonnateur de prévention, santé- sécurité au travail, évaluation des risques

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Cette licence professionnelle (LP) assez généraliste, ouverte en 2001, est portée par le département Hygiène, sécurité, environnement (HSE) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-Marseille. Elle se déroule en présentiel sur le site de La Ciotat. Elle est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 à dominante plutôt scientifique, en formation initiale, en formation continue, en alternance ou via la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou par validation des acquis professionnels (VAP). Elle n'est pas encore ouverte aux contrats d'apprentissage mais il est prévu qu'elle le soit prochainement.

Elle a pour objectif de former des cadres intermédiaires pour tous milieux professionnels, public ou privé, dans le domaine de la santé-sécurité au travail et de la gestion des risques professionnels et environnementaux. Les diplômés peuvent accéder aux postes de responsable d'hygiène-sécurité-environnement, coordonnateur de prévention en santé-sécurité-travail, animateur sécurité. Cette formation est en phase avec les attentes des milieux professionnels pour lesquels les exigences réglementaires s'accroissent considérablement.

Analyse

Objectifs
<p>Cette formation assez généraliste a pour objectif de former des cadres intermédiaires pour tous milieux professionnels public ou privé, dans le domaine de la santé-sécurité au travail et de la gestion des risques professionnels et environnementaux. A l'issue de la formation, les diplômés doivent être capables d'analyser et d'identifier les risques en santé, en sécurité au travail et liés à l'environnement, de proposer et de mettre en œuvre les actions de prévention appropriées, d'élaborer et d'organiser la documentation QHSE (<i>Quality, Health, Security and Environment</i>), voire de mettre en place ou de réaliser des audits internes ou externes dans le cadre d'une certification. Ils doivent connaître à la fois les aspects scientifiques et techniques de l'évaluation des risques, mais aussi la réglementation et les aspects juridiques. Cette formation est en phase avec les attendus des milieux professionnels pour lesquels les exigences réglementaires s'accroissent considérablement.</p>
Organisation
<p>Cette formation accueille une trentaine d'étudiants chaque année, dont une très grande majorité en alternance ou dans un cadre de formation continue. L'enseignement est structuré en cinq unités d'enseignement (UE) et une UE de stage, donnant un total de 60 crédits européens (ECTS), dont presque la moitié pour le projet tuteuré et le stage (27 ECTS). Les enseignements ne sont pas semestrialisés car les cinq UE sont toutes réparties sur le premier semestre. Au semestre 2, il ne reste que le stage et le mémoire de fin de stage, ce qui est notamment déséquilibré en termes de charge de travail. 62 % de ces enseignements sont assurés par des professionnels (19 % issus du secteur public et 81 % du secteur privé), et 38 % par des enseignants et des enseignants-chercheurs d'Aix-Marseille Université (AMU).</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Cette LP, référencée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), est bien identifiée au sein de l'AMU. Elle est en concurrence directe avec trois autres LP dont les contenus se rapprochent de celle-ci, organisées à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse ainsi qu'à Aix en Provence dans une école privée. Cette concurrence pourrait expliquer la baisse des effectifs de cette LP observée depuis quatre ans. Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée entre l'IUT et la société Orange Sud Est en 2015, ce qui renforce la position de cette LP au sein du tissu professionnel. Du fait de plusieurs partenariats, (notamment avec Orange Sud Est, Bouygues télécom etc.), cette LP peut s'autofinancer. Ce point doit être souligné.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est constituée d'une part d'enseignants et enseignants-chercheurs du département Hygiène, sécurité, environnement (HSE) de l'IUT d'Aix-Marseille (huit assurent des enseignements, et sept ne sont impliqués que dans le suivi des stages) et, d'autre part, de 23 professionnels du domaine qui assurent 62 % des heures d'enseignement. L'équipe pédagogique s'est organisée notamment pour discuter de l'accueil d'étudiants en formation continue ou en VAE-VAP, avec une réunion mensuelle pour des entretiens avec les candidats et l'organisation d'une session de jurys de VAE en juillet, à laquelle participe un service de formation continue professionnelle (FCP) d'AMU. Les responsables pédagogiques sont aussi impliqués dans le comité de pilotage du périmètre Qualité de l'IUT d'Aix-Marseille. Par contre, on ne sait pas si les professionnels sont invités à ce comité, ni quels sont les sujets débattus en lien avec les enseignements et les éventuels ajustements qui en découlent. La LP semble bien soutenue localement avec un appui administratif notable de la part de l'ensemble des personnels administratifs et techniques du département HSE de l'IUT.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre d'étudiants inscrits dans cette licence tend à diminuer au cours des cinq dernières années (47 en 2012-2013, 36 et 37 en 2013-2014 et 2014-2015), ce qui peut s'expliquer notamment par une fin de partenariat avec l'armée de l'air. Par ailleurs, il n'y a quasiment aucun étudiant issu de deuxième année de licence (L2 - un par an depuis 2011), mais le nombre de candidatures par place disponible reste supérieur à trois. On note une part importante d'étudiants en alternance et en formation continue hors alternance, alors que le nombre d'étudiants en formation initiale est très faible et a tendance à diminuer depuis 2011. L'insertion professionnelle peut sembler moyenne puisqu'environ la moitié des étudiants trouvent un emploi dans les six mois, et 60 % dans les 18 mois. Ces nombres sont cependant à pondérer par le fait que 30 % des étudiants diplômés poursuivent des études, ce qui est très élevé pour une LP dont la proportion d'étudiants en alternance ou en formation continue s'accroît, mais qui semble correspondre à une demande des entreprises.</p>
Place de la recherche
<p>L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs affiliés à plusieurs équipes labellisées. Le lien avec la recherche est néanmoins très peu développé dans cette licence, les métiers visés n'ayant pas de lien spécifique avec la recherche. Cependant, on peut regretter que la formation ne participe pas à des activités de recherche dans les domaines de la gestion des risques, la qualité, l'hygiène, la sécurité au travail et l'environnement, qui sont au cœur des métiers visés, alors qu'il y aurait beaucoup à faire dans ce domaine.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Il s'agit d'une formation professionnalisante par nature, et la part importante d'étudiants en contrat de professionnalisation depuis l'ouverture en est un bon indicateur. On notera une bonne insertion dans le tissu local, puisque 60 % des contrats d'alternance, qui permettent de générer des ressources propres réinvesties au service des étudiants et des futurs employeurs (formation sauveteur secouriste du travail par exemple) concernent des entreprises du département des Bouches-du-Rhône et 79 % dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). 62 % des enseignements sont assurés par des professionnels, sur des thèmes dans des enseignements qui apparemment correspondent au cœur de métier. Il faut relever cependant que les contenus des enseignements sont peu détaillés. Par ailleurs, il existe une convention de partenariat privilégié avec la société ORANGE Sud-Est. L'apprentissage reste à développer en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) EPURE Méditerranée.</p>

Place des projets et des stages
<p>Le projet tuteuré tient une place importante dans cette licence (150 heures soit un quart du volume de la formation hors stage), mais il n'est affecté que d'un coefficient 1 et sept ECTS, ce qui ne valorise pas vraiment ce travail. En effet, le projet tuteuré permet aux étudiants de se confronter aux problématiques du monde du travail sur une thématique obligatoirement en lien avec la prévention et la gestion des risques professionnels et/ou environnementaux de l'entreprise d'accueil. Il fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale, tout comme le stage (UE6) affecté d'un coefficient 3 et de 20 ECTS, d'une durée de 15 semaines pour les étudiants qui ne sont pas en alternance. Les modalités de suivi et de validation de chacun sont bien décrites.</p>
Place de l'international
<p>Cette dimension est encore peu développée, même si des efforts sont constatés. Il y a 21 heures d'anglais technique identifiées dans le cursus, et depuis le début 2016 les étudiants peuvent accéder à une plateforme d'apprentissage et de perfectionnement de l'anglais, en expérimentation à l'IUT. La formation comprend des séances d'anglais technique en petits groupes, ce qui est une initiative intéressante pour le développement professionnel futur des étudiants. On notera la prise en charge par l'Université des frais de passage du <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC - hors VAE), avec l'organisation d'une séance d'entraînement. Cependant, la préparation au TOEIC n'est pas réellement intégrée dans la formation. Quelques rares étudiants étrangers sont accueillis dans cette licence si leur niveau de maîtrise de la langue française est suffisant et il existe une possibilité pour les étudiants de réaliser leur stage de fin d'année à l'étranger (un en 2016).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Cette formation sélective, 26 places pour une centaine de candidats environ, n'est accessible qu'aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2, majoritairement diplôme universitaire de technologie (DUT) et brevet de technicien supérieur (BTS), après examen du dossier et entretien éventuel. Les questions de financement de la formation ont un impact sur cette licence. On assiste à une baisse significative des demandes en formation initiale au profit de demandes croissantes de formation en alternance, en formation continue ou en VAE. On constate également la quasi inexistence des cursus L2 (un par an en moyenne) à l'exception de quelques titulaires de licence <i>Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)</i>, ce qui peut paraître surprenant. L'hétérogénéité des publics (formation continue ou en alternance) est prise en compte dans la composition des groupes de travaux dirigés (TD) ou travaux pratiques (TP). Il n'est pas prévu d'UE ou de module spécifique de remise à niveau, ce qui pourrait être envisagé étant donné le nombre d'étudiants en formation continue ou en VAE.</p> <p>En termes d'aide à la réussite, on notera à la fois les mesures d'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage ou d'entreprise pour l'alternance, et les modalités de suivi des stages, en particulier pour les étudiants en formation continue. Chaque étudiant est encadré par un binôme universitaire et « entreprise » pour le projet tuteuré et le stage. Le taux de réussite au diplôme est excellent : 100 % déclaré dans le dossier.</p> <p>A noter enfin que les locaux où sont dispensés les enseignements sont adaptés aux étudiants en situation de handicap, à mobilité réduite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement est classique, organisé en présentiel pour tous les étudiants.</p> <p>La place du numérique est assez faible. Il n'y a pas de cours proposé en ligne, excepté l'accès à une plateforme d'e-apprentissage de l'anglais en expérimentation à l'IUT. Les projets restent limités à une utilisation plus massive de l'espace numérique de travail (ENT) de l'Université pour le partage des cours, ce qui est surprenant pour une LP qui vise la maîtrise des outils et techniques de communication moderne.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le régime de l'évaluation est celui du contrôle continu partiel. En cas de non validation d'une ou plusieurs UE, une session de rattrapage est organisée.</p> <p>Les modalités d'attribution de la LP sont conformes aux textes réglementaires.</p> <p>Tous les écrits individuels et l'évaluation du projet tuteuré sont concentrés sur le premier semestre ce qui représente une charge de travail importante pour les étudiants. Seul le mémoire de fin de stage est évalué en fin du deuxième semestre. Un bonus limité à 0,5 point peut être accordé selon des règles établies par l'Université pour une des trois activités suivantes : sport, implication dans la vie institutionnelle de l'établissement et implication dans la vie associative, ce qui valorise la participation des étudiants concernés.</p> <p>Le jury d'attribution de la LP est composé d'universitaires (70 %) et de professionnels (30 %). Pour la soutenance de stage, le jury est composé du maître de stage et de deux universitaires. La composition du jury de soutenance du projet tuteuré n'est pas précisée.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La LP dispose d'un supplément au diplôme dans lequel figurent les compétences utiles à l'insertion professionnelle des diplômés. Les évaluations du premier semestre et la mise en place d'un suivi lors du stage par un référent universitaire et professionnel participent à ce dispositif. Cependant il n'existe pas de procédure formalisée de suivi de l'acquisition de ces compétences par l'équipe enseignante (universitaires comme professionnels) ou l'étudiant. Il est simplement mentionné le projet d'inciter les étudiants à se constituer un portefeuille de compétences. Les étudiants en alternance ont un carnet de liaison dans lequel le tuteur en entreprise peut noter les écarts éventuels entre les objectifs professionnels assignés et les réalisations.</p>
Suivi des diplômés
<p>Dans le cadre de la certification ISO 9001, les enquêtes de suivi sont réalisées à 6 et 18 mois et complètent celles de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) à 30 mois. On notera que les taux de réponses aux enquêtes internes sont très bons, et en augmentation (de 69 % en 2011 à 93 % en 2014).</p> <p>Les anciens diplômés sont sollicités pour intervenir dans la formation, voire devenir vacataires dans cette LP (10 %) ce qui est intéressant. Le réseau ALUMNI (association d'anciens élèves de l'établissement) se développe au sein du département HSE ainsi que l'activité sur les réseaux sociaux professionnels ce qui permet au secrétariat pédagogique et à la direction des études de garder contact et avoir un suivi perlé des anciens étudiants. Par ailleurs, certains anciens diplômés viennent alimenter les offres de stage ou de contrat dans les entreprises pour lesquelles ils travaillent et participent à la journée carrières organisée par le référent « projet personnel et professionnel ».</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place et se réunit une fois par an début juillet. Composé pour moitié d'universitaires et pour moitié de professionnels, il ne respecte pas les recommandations d'inclure des représentants étudiants et des personnels administratifs.</p> <p>Par contre, le comité de pilotage de la formation, qui se réunit annuellement, comprend un représentant étudiant.</p> <p>La formation a mis en place une évaluation de tous les enseignements par les étudiants à travers une plateforme informatique et des actions correctrices sont mises en place pour les enseignements qui ne donnent pas satisfaction. Une enquête de satisfaction globale et un bilan de la formation sont aussi réalisés chaque année.</p> <p>Une enquête de satisfaction des entreprises ayant accueilli des stagiaires a aussi été mise en place depuis deux ans.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- LP bien positionnée dans le tissu professionnel local.
- Bon taux d'insertion professionnelle.
- Stage cadré et suivi avec désignation de tuteurs professionnel et universitaire.
- Auto financement de cette formation.
- Très bonne implication des professionnels dans la formation.
- Evolution constante du programme de la licence.
- Partenariat fort, développé avec une entreprise internationale.

Points faibles :

- Très faible recrutement en L2.
- Inexistence d'un portefeuille des compétences.
- Conseil de perfectionnement non conforme aux recommandations.
- Taux important de poursuite d'études.

Avis global et recommandations :

Cette LP a pleinement sa place au sein de l'offre de formation de l'AMU et propose une formation de bonne qualité, malgré un recrutement majoritairement extérieur. Comme l'ont déjà identifié l'AMU et l'IUT, il faudrait revoir les dénominations et appartenance au domaine de cette licence professionnelle, pour une meilleure visibilité et peut être une plus grande attractivité interne. Il serait souhaitable de mettre en place des actions pour attirer des étudiants de L2. La certification ISO 9001 est un plus qui pourrait favoriser les partenariats avec les entreprises, sur le modèle de celui déjà en place avec ORANGE. Le projet tuteuré serait à valoriser en termes de coefficient et d'ECTS en lien avec le travail fourni. La mise en place d'un portfolio ou livret de compétences de l'étudiant serait nécessaire au suivi des compétences. Il faudrait envisager une utilisation plus innovante des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Enfin il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement respectant les recommandations, en incluant des représentants d'étudiants et des personnels administratifs.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Licence professionnelle

**N° du rapport HCERES :
419823**

**Intitulé de la formation :
Sécurité des biens et des personnes
spécialité Coordonnateur de
prévention, santé-sécurité au travail,
évaluation des risques**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	<p>« le fait que 30 % des étudiants diplômés poursuivent des études »</p> <p>De nombreux diplômés se voient en fait proposer des contrats en alternance pour poursuivre leurs études au sein de l'entreprise dans laquelle ils effectuaient leur licence professionnelle en alternance. C'est un gain d'efficacité sans conteste pour l'entreprise, et pour les jeunes, attirés par le niveau bac +5, auquel ils ne pensaient pas pouvoir prétendre à l'entrée de la Licence.</p> <p>Les diplômés en formation initiale sont également recrutés en master sans aucun soutien ni avis de notre part.</p> <p>Nous déplorons ces poursuites d'études, mais il est difficile, pour un jeune, d'aller à l'encontre d'une telle offre.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>« On constate également la quasi inexistence des cursus L2 à l'exception de quelques titulaires de licence STAPS, ce qui peut paraître surprenant. »</p> <p>Ceci peut sans doute s'expliquer par la méconnaissance des étudiants de L2 de l'existence de passerelles potentielles en LP. Le travail conséquent engagé par AMU à ce sujet sur son offre de formation devrait très rapidement porter ses fruits et nous devrions accueillir dans un futur proche ce nouveau type de public en vue d'une insertion professionnelle directe.</p> <p>L'accueil de diplômés de STAPS s'explique souvent par leur souhait de passer (et de réussir) le concours d'officier de sapeur-pompier professionnel dont certaines épreuves nécessitent des connaissances et compétences techniques et juridiques en lien avec la prévention et la gestion des risques technologiques et environnementaux.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences	<p>« il n'existe pas de procédure formalisée de suivi de l'acquisition de ces compétences par l'équipe enseignante (universitaires ou professionnels) ou l'étudiant. »</p> <p>Comme mentionné p. 26 du rapport HCERES, ce point est en projet pour ce qui concerne la licence professionnelle. Il sera développé lors du prochain quadriennal par l'enseignant en charge du Projet Personnel et Professionnel (PPP). L'équipe TICE d'AMU commence d'ailleurs à proposer des formations internes sur la composition et la réalisation d'un portfolio auxquelles la direction des études et l'enseignant du PPP devraient participer prochainement.</p>